

Anticiper le risque inondation avec des constructions sur pilotis – Quartier Matra à Romorantin-Lanthenay

Le principe :

Orléans Métropole est un territoire fortement touché par les risques d'inondation (débordement de la Loire et des cours d'eau, ruissellement des eaux de pluie, remontées de nappes). Il est donc nécessaire lors de constructions neuves ou en rénovation, de tenir compte des inondations et d'adapter et concevoir le projet au regard des risques connus.

La ville de Romorantin-Lanthenay, Immobilière Centre Loire et Aegide Nexity forment la maîtrise d'ouvrage du projet, présenté ci-dessous. Ils ont fait appel à un architecte et un paysagiste pour former la maîtrise d'œuvre (Eric Daniel-Lacombe Architecte) et à des bureaux d'études spécialisés (économiste et thermique). Un nouveau quartier sur 6 ha s'est construit, comme un affluent temporaire de la rivière avec 50 logements collectifs, 10 logements individuels, 104 logements en résidence seniors, 8 logements en bande, des routes et jardins. Ce quartier a reçu le «grand prix d'aménagement 2015 : Comment mieux bâtir en terrains inondables constructibles».

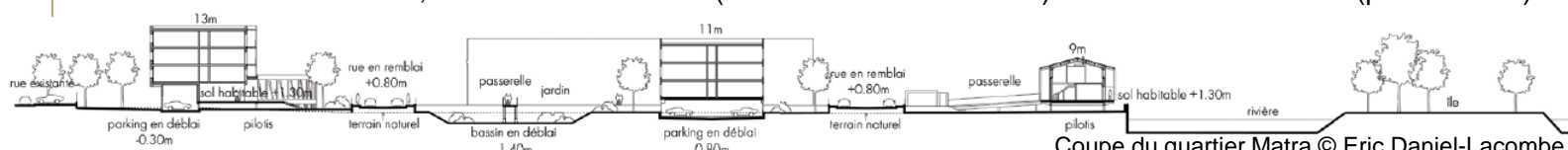
La mise en place du projet :

Situé sur la friche de l'usine Matra à Romorantin-Lanthenay, dans le Loir-et-Cher, à proximité de la Sauldre en zone inondable, un nouveau quartier s'est construit en intégrant la gestion des inondations. Les bâtiments industriels étaient protégés au titre des monument historiques. Lors des inondations de 2016, qui dépassaient les niveaux prévus dans le plan de prévention des risques, les eaux de pluie et les eaux de la Sauldre ont envahi la quartier sans causer de dommages majeurs, comme un affluent temporaire. Le retrait des eaux a été très rapide, dans les 24 heures qui ont suivies l'inondation, grâce aux couloirs et espaces prévus pour laisser l'eau s'écouler. Jardins individuels, parc public, bassin de rétention et routes ont ainsi été submergés sans causer de dégâts majeurs. Les habitants ont eu le temps de s'organiser, par exemple de déplacer des véhicules, et de partir s'ils le désiraient.

La conception du quartier s'est faite en tenant compte de la topographie du terrain, des sens écoulements et des hauteurs d'eau prévues. La circulation des eaux avaient été anticipée puisque l'ensemble des bâtiments (pilotis), des voies d'accès (passerelles, remblais,...) ont été mis en hauteur, permettant de mettre hors d'eau les équipements sensibles. Une partie de la chaussée a été conçue pour permettre le stockage des eaux pour faciliter et ralentir leur écoulement et leur restitution au cours d'eau.

Coût :

Prix de sortie au m² très bas, 21 500 000 euros HT (construction des édifices) et 5 500 000 euros HT (parc et VRD).



Quel type de projet ?

Quartier avec logements individuels et collectifs

Qui réalise ?

Collectivité et aménageur

Qui associer ?

Les services de l'Etat, la population, architectes, paysagistes et bureaux d'études techniques spécialisés, les futurs habitants, les élus et les agences de l'eau



Points de vigilances

- Penser à l'évacuation des eaux pluviales tout en considérant la réutilisation de l'eau, comme ressource pour la ville.
- Vivre avec les eaux et non plus lutter contre les éléments naturels qui font partie intégrante du quartier

Pour aller plus loin, les processus et techniques déployées sont détaillés dans [cet article de la revue Architecture](#), ainsi que sur le [site du bureau d'architecture EDL](#).



Plan masse du quartier Matra
© Eric Daniel-Lacombe



Maisons, en forme de «bateau-lavoir» qui s'ouvrent sur la rivière
© Eric Daniel-Lacombe



Crue de 2016, quartier Matra
© Eric Daniel-Lacombe



Crue de 2016, quartier Matra
© Eric Daniel-Lacombe